

**LISTE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

NUMÉRO	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	TAUX DE BASE	CATÉGORIE D'ÉCHELONNEMENT
9608.99.40	Autres : Parties des articles relevant des sous-positions 9608.10, 9608.31 et 9608.39 (autres que les billes pour les stylos et crayons à billes) . . . . .	0,9 ¢ ch. + 6,1 %	C
9608.99.60	Autres . . . . .	3,8 %	C
9609	Crayons (autres que les crayons de la position 9608), mines, pastels, fusains, craies à écrire ou à dessiner et craies de tailleurs :		
9609.10.00	Crayons à gaine . . . . .	14 ¢/grosse + 4,3 %	C
9609.20	Mines pour crayons ou porte-mines, noires ou en couleurs :		
9609.20.20	Dont le diamètre maximal n'excède pas 1,5 mm. . . . .	Franchise	D
9609.20.40	Dont le diamètre maximal excède 1,5 mm. . . . .	0,5 ¢/grosse	C
9609.90	Autres :		
9609.90.40	Craies de tailleurs . . . . .	Franchise	D
9609.90.80	Autres . . . . .	5,5 ¢/grosse + 3,4 %	C